

## REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

### LE MAIRE DE LA VILLE D'ORANGE

#### DIRECTION FINANCIERE

N° 321 /2024

DEMANDE DE  
SUBVENTION AUPRES  
DE LA REGION SUD  
CONTRAT  
« NOS TERRITOIRES  
D'ABORD »

INSTALLATION DE  
PANNEAUX  
PHOTOVOLTAIQUES  
POUR LE PARKING DU  
GYMNASE TRINTIGNANT

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** le procès-verbal de l'élection du Maire et des Adjointes en date du 30 novembre 2021 ;

**VU** la délibération 477/2023 du Conseil Municipal d'Orange du 12 juin 2023 donnant délégations dudit Conseil Municipal au Maire ;

**VU** l'arrêté n° 100/2023 portant délégation de signature à M. Christophe LAINE – Directeur Général Adjoint ;

**VU** le Contrat Nos Territoires d'abord 2023-2028 adopté par délibération n° 2023-0632 en date du 26 octobre 2023 dans le cadre du plan sur le déploiement des énergies renouvelables de la Région Sud ;

**CONSIDERANT** que l'installation de panneaux photovoltaïques pour le parking du gymnase TRINTIGNANT est éligible;

**CONSIDERANT** qu'il convient de présenter un dossier de demande de subvention auprès de la Région Sud d'un montant de **149 448 € HT**, représentant 80 % du montant total des travaux ;

#### - DECIDE -

**Article 1** : De solliciter une subvention auprès de la Région Sud d'un montant de **149 448 € HT** correspondant à 80 % du montant total s'élevant à **186 810 € HT**.

**Article 2** : Le Maire et le Comptable public assignataire du SGC de Vaison La Romaine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

**Article 3** : La présente décision sera transmise au représentant de l'Etat et publié au registre des décisions.

**Article 4** : La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois.

Orange, le 26.04.2024.

P/Le Maire et par délégation,  
Christophe LAINE